

N°20

Date de publication  
24/06/2026

Date d'observation  
23/06/2026

## Grandes cultures

Financé dans le cadre  
de la stratégie **écophyto**



### À retenir cette semaine



#### Maïs :

- ❖ Les stades avancent, les premiers semis arrivent à floraison.
- ❖ Etant donné les fortes températures, le vol de seconde génération de pyrales devrait être en avance : les trichogrammes sont donc à poser entre les semaines 27 et 28 pour les secteurs précoces protégeant la G2.
- ❖ Sésamies : captures en baisse, quelques attaques observées sur pieds.
- ❖ Le vol d'héliothis se maintient.
- ❖ L'émergence des chrysomèles adultes a débuté et marque la fin des dégâts racinaires causés par les larves.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture

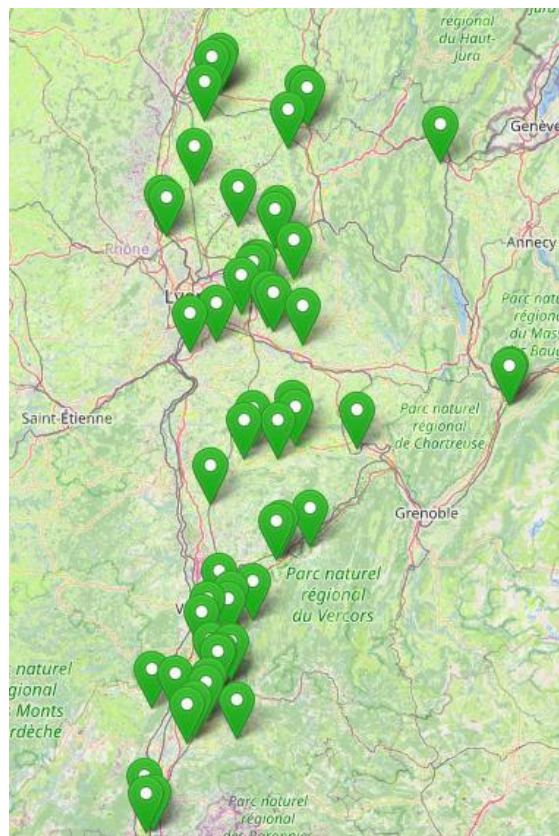


# 🌽 Maïs

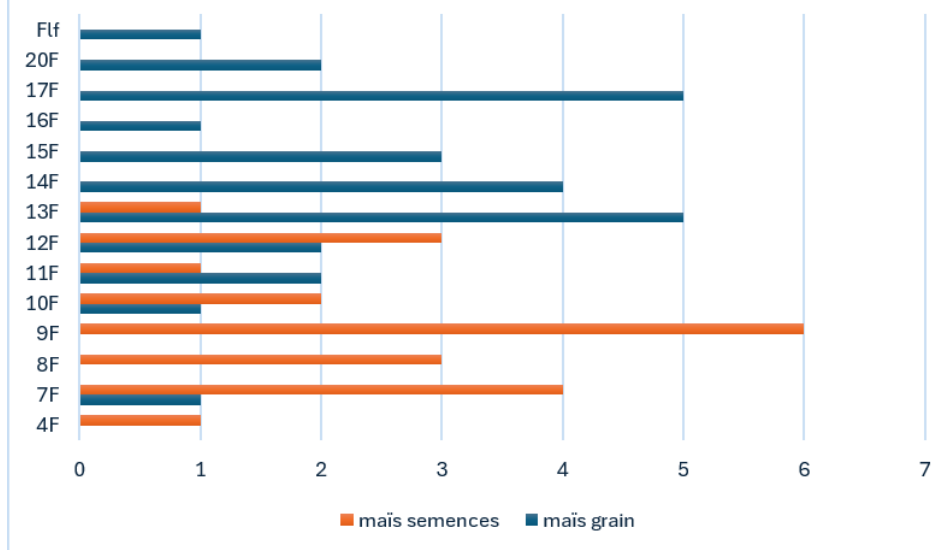
## Stades des maïs

49 parcelles du réseau ont été observées cette semaine.

	maïs grain et fourrage	maïs semences
Ain	9	0
Ardèche	0	1
Drôme	5	17
Isère	7	4
Rhône	6	0
Savoie	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>22</b>



## répartition des stades



Les maïs grain et fourrage sont majoritairement entre 13 et 20 feuilles, une parcelle dans la Drôme atteint le stade floraison femelle.

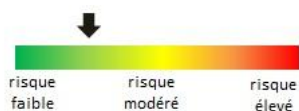
Les maïs semences atteignent entre 7 et 12F feuilles.

### Cicadelles vertes :

Des traces sont observées sur une bonne partie du feuillage sur 5 parcelles du réseau, toutefois la nuisibilité est faible. La météo actuelle avec de fortes températures est propice à leur activité.

Dans la majorité des cas, seules les feuilles de la base de la plante sont atteintes et les conséquences économiques sont nulles. On considère que la nuisibilité est significative lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches. En cas de pullulation, les pertes peuvent alors atteindre 10 à 15 % du rendement. Cette cicadelle ne transmet pas de virus.

#### Analyse de risque



### Chrysomèles :

Des chrysomèles adultes ont été observées sur plusieurs parcelles du réseau. Toutes les parcelles avaient un précédent maïs, ce qui augmente le risque de présence de ce ravageur. L'émergence des adultes marque la fin des dégâts sur racines, causés par les larves. Les adultes ne sont pas nuisibles, leur consommation de soies peut être impressionnante mais elle n'entraîne pas de perte de rendement.

Les parcelles avec des floraisons précoces peuvent concentrer des populations importantes d'adultes. Les dégâts sont essentiellement sur racines : les premières couronnes de racines sont consommées par les larves et pénalisent l'ancrage et la nutrition en eau et en minéraux des maïs, ce qui peut provoquer la verse des pieds. Les dégâts sont favorisés en conditions séchantes.

#### Analyse de risque



La rotation culturale reste le pivot de la lutte contre cet insecte.

Le levier le plus efficace consiste à rompre la succession de maïs dans la parcelle durant une année : En effet, l'insecte a besoin de consommer des racines de maïs durant son stade larvaire pour accomplir son développement. En absence de maïs au cours du printemps qui suit les pontes (déposées l'été précédent), la quasi-totalité de la population de la chrysomèle du maïs présente dans la parcelle sera anéantie. **Une seule année suffit pour détruire près de 100 % de la population et assainir la parcelle.** Lorsque du maïs sera à nouveau cultivé, des adultes de chrysomèle du maïs provenant des parcelles environnantes viendront à nouveau déposer des œufs dans la parcelle. La population augmentera d'autant plus vite que :






Source Arvalis

- la densité de parcelles où la culture de maïs succède à une autre culture de maïs est importante dans la petite région agricole où se situe la parcelle ;
- les parcelles sont de petites tailles, facilitant la propagation des adultes d'une parcelle à l'autre ;
- le type de sol et les conditions d'humidité du sol au cours du printemps favorisent la survie des jeunes larves. A noter que les sols sableux sont défavorables à la chrysomèle du maïs, tout comme les sols hydromorphes et très humides au moment de l'éclosion des œufs en mai.



### Pucerons :

3 parcelles observent la présence de pucerons à faible population. Leur nuisibilité dépend du stade du maïs et du niveau de population. Les ¾ des parcelles du réseau ont dépassé le stade de nuisibilité.

ESPECE	DESCRIPTION	SEUILS DE NUISIBILITE EN FONCTION DU STADE En nombre de pucerons par plante
 <b><i>Metopolophium dirhodum</i></b>	Taille : environ 2 mm Couleur : vert amande pâle <b>Les cornicules et les pattes ne sont pas colorées. Ligne d'un vert plus foncé sur le dos.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avant 3-4 f. du maïs : 5 pucerons/plante</li> <li>• Entre 4 et 6 f. du maïs : 10 pucerons/plante</li> <li>• Entre 6 et 8 f. du maïs : 20 à 50 pucerons/plante</li> <li>• Après 8-10 f. du maïs : + 100 pucerons/plante</li> </ul> <b>Observez la face inférieure des feuilles</b>
 <b><i>Sitobion avenae</i></b>	Taille : environ 2 mm Couleur : variable, souvent d'un vert plutôt foncé, parfois brun ou rose jaunâtre. On le distingue de <i>M.dirhodum</i> essentiellement par la <b>couleur noire de ses cornicules.</b>	Entre 3 et 10 feuilles du maïs : 500 pucerons/plante (avec de nombreux ailés) ou production de miellat sur les feuilles à proximité de l'épi.
 <b><i>Rhopalosiphum padi</i></b>	Taille : inférieure à 2 mm Couleur : vert très foncé, presque noir. Forme globuleuse avec une <b>zone rougeâtre</b> foncée caractéristique à l'arrière de l'abdomen.	Arrivée possible dès 5-6 feuilles maïs risque majeur de progression à la sortie des panicules. Quand quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons, observer tous les jours les parcelles et l'évolution des populations de pucerons et d'auxiliaires.

### Analyse de risque



## Pyrales

	Semaine	21	22	23	24	25	26
	<b>Pyrales nb papillons Phéromone</b>						
Drôme	CHABEUIL	0	7	32	8	5	4
	ÉTOILE-SUR-RHÔNE	0	2	10	25	4	5
	EYMEUX 2	0	1	1	0	8	3
	EYMEUX 1	0	0	0	0	0	2
	GRANE (devant boyer)	4	8		4		
	GRANE (Lemot)				1	9	
	BONLIEU-SUR-ROUBION		0		1		1
	CREST					0	0
	ROCHEBAUDIN	0		2	1		3
	MONTVENDRE			0	0	0	0
	PIERRELATTE			0	0	0	0
SAINT-JEAN-DE-GALAURE					0	0	
SAUZET					0	0	
Isère	BEAUCROISSANT		1	1	1	1	
	BEAUREPAIRE	1	1		10	32	1
	BOURGOIN-JALLIEU	0	0	0	15	23	6
	FRONTONAS	1	0	3	6	3	2
	JANNEYRIAS (maïs grain)	1	0	4	0	2	0
	ORNACIEUX-BALBINS	1	0	2	6	3	14
	SATOLAS-ET-BONCE	1	0	2	5	4	0
	THODURE	0	0	8	11	8	14
	JANNEYRIAS (maïs semence)				4	0	2
	SAINT-ROMANS				0	0	0
SARDIEU				3	0	9	
Rhône	AMBÉRIEUX	7	5	0		3	0
	QUINCIEUX	0	1	0		3	0
	CHAPONNAY	0	5	0	8	2	6
	COMMUNAY	0	0	0	3	10	0
	PUSIGNAN	0		54	34	3	0
	SAINT-BONNET-DE-MURE	0	0	2	0	1	0
Ain	VALSERHÔNE (piège phéromones)					0	
	VALSERHÔNE (piège lumineux)					0	
	BIRIEUX	0		3	1	3	7
	BOURG-EN-BRESSE	0	2	2	0	7	3
	LOYETTES	4	7	27	36	8	0
	PÉROUGES (maïs pérouges)	0		10	20	10	0
	PÉROUGES (BSV maïs BSC)	1	11	5	11		4
	SAINT-CYR-SUR-MENTHON	3	15	2	49	7	9
	SAINT-JEAN-SUR-VEYLE	0		0	1	0	0
	SAINT-JUST	1	2	13	9	4	2
	VILLENEUVE	0	3	3	4	2	
VILLENEUVE	0		1		1		
Savoie	SAINTE-HÉLÈNE-DU-LAC				5	1	
Ardèche	SAINT-VINCENT-DE-BARRÈS					0	1

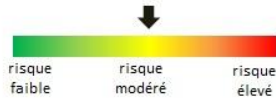



Les captures sont globalement stables sur le réseau mais restent tout de mêmes actives. Les fortes températures entraînent une avance du vol de G2 qui ne devrait pas tarder à débuter. La pose des trichogrammes est recommandée entre les semaines 27 et 28 sur les secteurs précoces (Drôme, vallée du Rhône, plaine de Lyon)

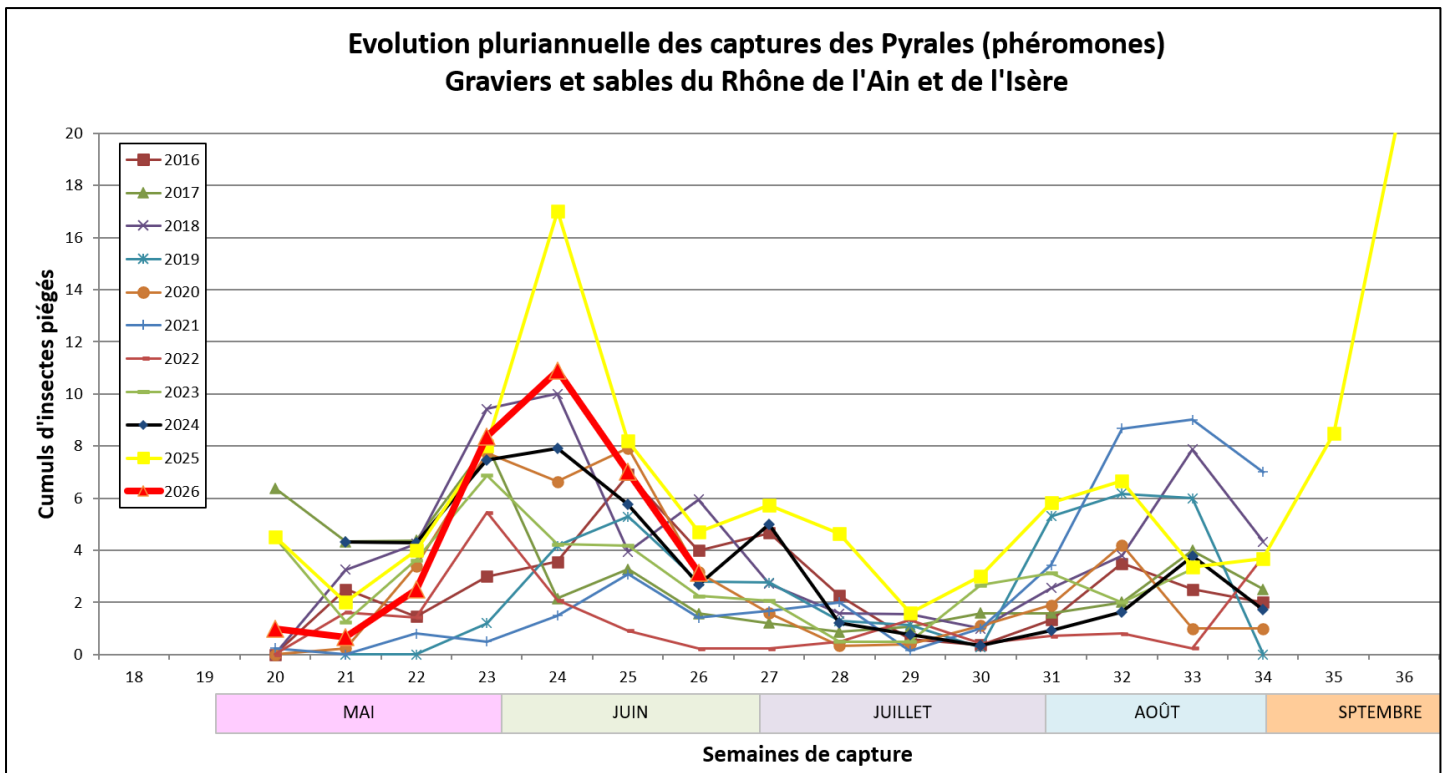
Sur 6 parcelles, 1 à 30% de pieds sont attaqués avec également la présence de larves.

Lors du vol de 2<sup>ème</sup> génération la pyrale va privilégier les maïs les moins avancés en stade. Les maïs semences sont donc les plus exposés. Pour les parcelles les plus exposées au vol de G2 et qui nécessitent une protection via la pose de trichogrammes, le risque est modéré.

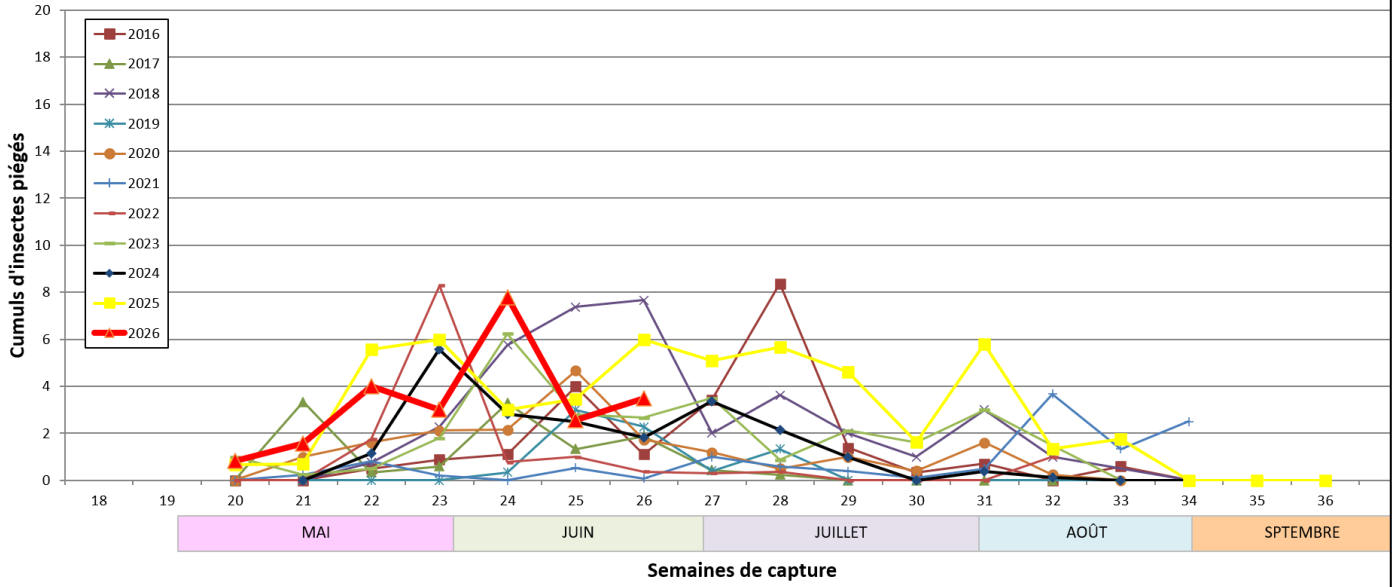
Analyse de risque



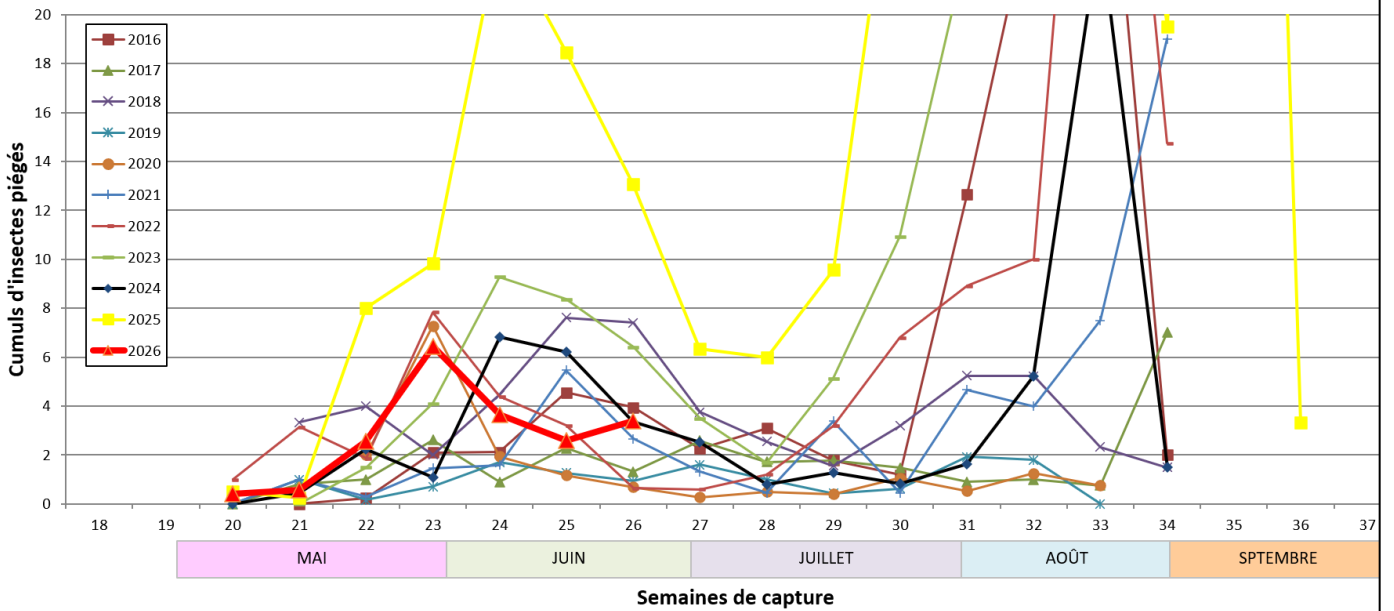
« M  des alternatives : Des produits de biocontrôle existent. » La liste des produits phytosanitaires de biocontrôle est consultable sur : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>



**Evolution pluriannuelle des captures des Pyrales (phéromones)  
Limons de la Bresse, de la Dombes et du Forez, Combes de Savoie**

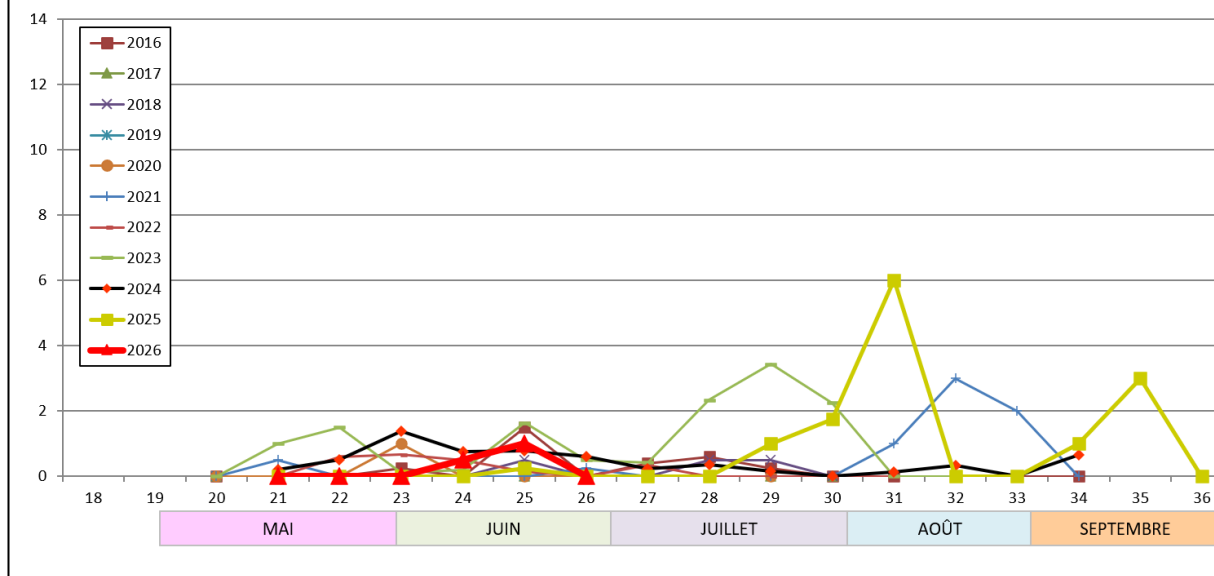


**Evolution pluriannuelle des captures des Pyrales (phéromones)  
Limons, Gravieres et sables superficiels de la Drome**

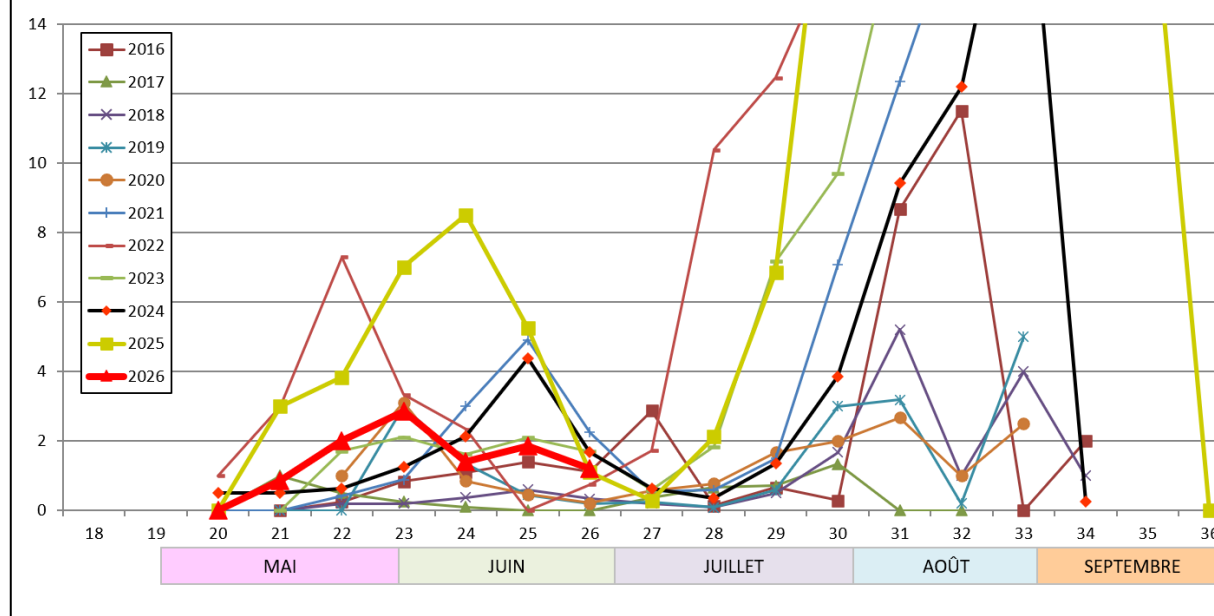




### Evolution pluriannuelle des captures des Sésamies (phéromones) Limons de la Bresse, de la Dombes et du Forez, Combes de Savoie



### Evolution pluriannuelle des captures des Sésamies (phéromones) Limons, Gravieres et sables superficiels de la Drome



Reconnaissance des symptômes :

**Première génération :** par foyers de quelques m<sup>2</sup> et sur des plantes contiguës :

- Dessèchement et disparition de plusieurs plantes successives,
- Présence des larves au collet des plantes,
- Dégâts visibles de 3-4 feuilles jusqu'à après 10-12 feuilles,
- Présence d'une grosse perforation à la base de la tige sur les maïs les plus développés.



**Ne pas confondre**

Vers gris (avec dégâts 1ère génération de sésamie)	Dégâts plus précoces. Une larve par plante. Pas de pied de ponte
Pyrale (avec dégâts 2ème génération de sésamie)	Larve plus petite et grise

- Des solutions préventives peuvent être mises en place après la récolte en broyant les résidus et les collets. Les températures négatives au sol détruisent les larves présentes dans les cannes de maïs et limitent ainsi l'extension de la sésamie.
- Les mesures prophylactiques réalisées à l'échelle du bassin de parcelles sont plus efficaces qu'une lutte individuelle.

Analyse de risque



## Héliothis :

Les captures se maintiennent sur l'ensemble du réseau.

La nuisibilité est plus importante lors de la floraison, c'est pourquoi le risque reste faible pour le moment pour les maïs semences qui n'ont encore pas atteint ce stade. Les maïs grain et fourrage arrivent au stade floraison et sont donc plus exposés.



© ARVALIS - Institut d

Titre : Heliothis

Description : Les chenilles d'héliothis sont de couleur très variable : le plus souvent vertes, mais cela peut varier du jaunâtre au verdâtre, voire au brun.



© ARVALIS - Institut du végét

Titre : Heliothis

Description : Feuilles traversées par l'héliothis alors qu'elles étaient enroulées dans le cornet.

Semaine		23	24	25	26
<b>Héliothis nb papillons Phéromone</b>					
Drôme	EYMEUX 2	0	2	0	2
	EYMEUX 1	0	0	4	4
	GRANE (devant boyer)		0		
	GRANE (Lemot)		2	2	
	ROCHEBAUDIN	0	0		0
	BEAUVALLON		2	11	0
	BONLIEU-SUR-ROUBION		0		1
	CHABRILLAN		2	11	5
	LA COURCOUDE		7	15	1
	MARSANNE			3	2
	PIERRELATTE		8	9	0
	SAINT-JEAN-DE-GALAURE			4	0
	PORTES-EN-VALDAINE				1
SAUZET		8	10	4	
Isère	BEAUCROISSANT	1	0	0	
	BEAUREPAIRE		0	0	3
	BOURGOIN-JALLIEU	0	0	0	0
	FRONTONAS	0	0	0	1
	JANNEYRIAS	2	1	2	5
	ORNACIEUX-BALBINS		0	0	0
	PISIEU		0	6	3
	THODURE		2	2	1
Rhône	CHAPONNAY	1	2	0	0
	COMMUNAY	1			
	QUINCIEUX	4		0	0
	SAINT-BONNET-DE-MURE	0	0	0	0
Ain	VALSERHÔNE			2	
	BIRIEUX	0	1	3	0
	BOURG-EN-BRESSE	0	0	0	0
	PÉROUGES (Maïs Pérouges)	0	0	1	0
	SAINT-CYR-SUR-MENTHON	2	0	0	6
	SAINT-JEAN-SUR-VEYLE	0	0	0	0
	SAINT-JUST	0	0	0	1
Ardèche	SAINT-VINCENT-DE-BARRÈS			33	70

Analyse de risque (maïs grain et fourrage)



Analyse de risque (maïs semences)



### **Ambroisie :**

L'ambroisie à feuilles d'armoise a été observée sur 5 parcelles.

Pour plus d'informations sur l'ambroisie : [Note nationale ambroisie BSV](#)



### **Datura**

Aucune parcelle du réseau ne signale la présence de datura. La surveillance reste importante car le datura peut germer sur une longue période.



Pour plus d'informations : <https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/note-nationale-datura-2025-a6043.html>

Rédaction : *MONDAN Amandine*

## ➤ Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION

Plus d'informations [ICI](#)



[LIEN NOTE NATIONALE AMBROISIE](#)

[LIEN NOTE DATURA](#)

[LIEN FICHE POPILLIA JAPONICA](#)

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :

<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

*Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication** Michel JOUX, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent** : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

**À partir d'observations réalisées par** : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*



Financé dans le cadre  
de la stratégie **écophyto**

